

MG/DEA Août 2015

LA LIAISON A89-A6 DÉCLARÉE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret n° 2015-376 du 1er avril 2015, publié au Journal Officiel le 3 avril, la liaison A89-A6 sud a été déclarée d'Utilité Publique, validant ainsi la commande des travaux passée par l'Etat à APRR et autorisant les expropriations nécessaires à l'ouvrage.

Cette DUP est pour DEA l'aboutissement de plusieurs années d'investissement pour parvenir à une liaison minimaliste dans l'intérêt général aussi bien des usagers que de tous les dardillois.

[Voir le dossier complet : ici](#)